

Guide pour une Assemblée prenant en compte l'égalité des sexes

Liste de vérifications

Avant une Assemblée

Créer un environnement favorable et inclusif pour une participation qualitative des femmes et pour la promotion de l'égalité des sexes

- Faire preuve d'une forte volonté politique au sommet (au niveau politique et exécutif)
- Veiller à ce que les Secrétariats aient un mandat institutionnel et des ressources pour promouvoir l'égalité des sexes
- Créer un organe dédié à l'égalité des sexes
- Mettre en place des mécanismes internes d'intégration de la dimension d'égalité des sexes
- Etablir des politiques spécifiques pour lutter contre le harcèlement et le sexisme
- Concevoir une stratégie de communication qui tienne compte des questions de genre

L'égalité des sexes dans la participation et la gouvernance

- Fixer des objectifs spécifiques pour la représentation des femmes et les augmenter jusqu'à ce que la parité soit atteinte
- Fournir des ressources financières aux femmes déléguées et apporter un soutien visant au renforcement de leurs capacités
- Communiquer en amont et de façon cohérente avec les Membres de l'Assemblée sur les objectifs et les lacunes
- Institutionnaliser la parité au sein des panels et parmi les participants

Promouvoir l'égalité des sexes dans les délibérations et les décisions

- Institutionnaliser l'égalité des sexes comme point permanent à l'ordre du jour
- Créer un organe spécialisé visant à débattre des questions d'égalité des sexes

- Désigner des experts chargés d'intégrer l'égalité des sexes dans la programmation
- Recruter des Membres de haut niveau comme points focaux sur l'égalité des sexes
- Impliquer un large éventail d'acteurs influents parmi les Membres

Pendant une Assemblée

Créer un environnement favorable et inclusif pour une participation qualitative des femmes et pour la promotion de l'égalité des sexes

- Commencer par un discours d'ouverture contre le harcèlement
- Accorder des positions de premier plan aux femmes déléguées et titulaires de mandat
- Veiller à ce que les femmes et les hommes membres du Secrétariat soient également représentés dans les discussions avec les Etats membres.
- Mettre en place des dispositifs prenant en compte l'égalité des sexes et les besoins des familles
- Fournir des positions stratégiques aux femmes déléguées
- Communiquer

L'égalité des sexes dans la participation et la gouvernance

- Expliquer aux Membres l'importance de l'égalité des sexes dans la représentation
- Mesurer la participation des oratrices
- Mettre en lumière ces données dans le cadre de la plénière
- Adopter des résolutions qui encouragent une plus grande participation des femmes
- Sensibiliser le public à la question de l'égalité des sexes

- Engager un dialogue avec les délégations qui n'ont pas ou peu de femmes
- Encourager les délégations en offrant des droits de parole en priorité aux femmes déléguées
- Instaurer des droits de vote incitatifs

Promouvoir l'égalité des sexes dans les délibérations et les décisions

- Instaurer des mandats pour l'intégration des questions d'égalité des sexes

Après une Assemblée

L'égalité des sexes dans la participation et la gouvernance

- Contacter les Membres qui n'ont pas atteint l'objectif minimum en termes de participation des femmes dans les délégations
- Recevoir, suivre et publier des données et statistiques ventilées selon le sexe sur la représentation dans les délégations, les organes et les panels

Promouvoir l'égalité des sexes dans les délibérations et les décisions

- Communiquer sur les résultats de l'Assemblée liés à l'égalité des sexes
- Concevoir des feuilles de route claires pour la mise en oeuvre des résolutions et décisions avec la possibilité d'en faire un rapport à l'Assemblée suivante
- Commencer à rédiger de nouvelles résolutions si nécessaires